

# INFO-ALLIANCE

---

2 avril 2005

---

## Bougeotte ou inertie ?

Aucun de ces deux mots ne peut qualifier la vie de l'Alliance si on la connaît bien et si on en suit les activités. Pourtant l'un ou l'autre de ces mots est parfois avancé, soit pour exprimer un désir de présence ou de visibilité accrues, soit pour évaluer que rien ne bouge ou que ça ne bouge pas assez.

Selon moi, le terme qui décrirait le mieux le vécu de l'Alliance est **RYTHME**, c'est à dire, comme le définit Le Petit Larousse : « cadence, allure à laquelle s'effectue une action ». Et s'il en est ainsi, ne serait-ce pas dû au fait que l'AAR pilote **un dossier**, la retraite, et que ce dossier n'avance pas à la vitesse que nous souhaiterions toutes et tous ? De fait, notre dossier retraite comprend deux volets qui ne concernent pas que les retraités : la place et le rôle des retraités dans les comités retraite, ce qui touche le gouvernement, le patronat, le monde du travail, les lois 102 et 131 (RREGOP), et l'indexation qui relève d'une négociation qui n'en finit pas de commencer et à laquelle nous ne participons pas directement.

Les travaux avancent au rythme des commissions parlementaires et des rencontres de négociation. Ca n'exclut pas, bien sûr, la pression et le lobbying, au contraire, mais il s'agit aussi de trouver **les moments opportuns** d'intervention pour garder chauds les dossiers et éviter de les « brûler » par une insistance inopportune. Voilà une attitude qui ne fait pas nécessairement l'unanimité et qui est appréciée de façons différentes, mais ne pourrait-elle pas se justifier facilement dans un contexte qui est le nôtre? Rien ne prouve non plus qu'elle ne peut pas être amendée. C'est pourquoi des instances démocratiques existent pour permettre « la parole » et, au besoin, ajuster le tir.

Les quelques nouvelles que vous apporte ce bulletin INFO-ALLIANCE vous démontreront que l'AAR ne souffre ni de bougeotte ni d'inertie. Que ce serait agréable de pouvoir imposer à la négociation et aux commissions parlementaires le RYTHME que nous souhaiterions ! Mais il faudrait ajuster nos agendas en conséquence.

André Goulet, président.

## Informations

### Projet de loi 195

Le 12 mars dernier, pour presser la démarche d'adoption du projet de loi 195, une autre lettre a été envoyée aux ministres et à tous les députés, leur rappelant que, lors de la commission parlementaire sur les finances publiques en décembre 2004, les trois partis en avaient unanimement recommandé l'adoption par l'Assemblée nationale. La lettre insistait surtout pour que cette adoption se réalise sans tarder et toujours avec la même unanimité.

Au moment d'écrire ce mot, on apprend que le président de la commission, le député Alain Paquette, a informé l'Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec que tout était prêt pour que soit voté le projet de loi 195 en mars, information confirmée par le ministre Henri-François Gauthier. Nous sommes maintenant en avril... mais 195 semble vraiment en route.

### Négociation et front commun

Vous avez appris par les médias que le traditionnel Front commun CSN-CSQ-FTQ n'était pas opérationnel actuellement. Pour accélérer la négociation, la CSQ s'est pour le moment associée avec le SFPQ et le SPGQ. C'est à suivre parce que les dossiers retraite et salaires devront quand même se négocier à la Table centrale qui regroupe la CSN, la CSQ, la FTQ, la FIIQ et le SFPQ.

Jusqu'ici on entendait dire que la mobilisation syndicale se préparait et avec raison. Échues en juin 2002, les conventions collectives ont été prolongées jusqu'en juin 2003 et on est rendu en 2005. Il y a de quoi s'impatienter ! On comprenait que les premiers moyens de pression visaient un règlement des **dossiers sectoriels** d'ici juin, ce qui remettait à plus tard les **dossiers intersectoriels** de la retraite et des salaires. Aux derniers échos, ce ne serait plus le cas ; le dossier retraite serait de la partie. Il serait donc question d'indexation. Lorsque vous lirez ce mot, vous en saurez probablement plus par les médias. De toute façon, le CA se réunit le 6 avril et analysera la question.

### Indexation

La dernière évaluation du coût de notre demande par la CARRA est de 0,92%, ce qui fait passer le taux de cotisation des actifs à 7,98% (il était de 5,35% et la nouvelle étude actuarielle l'a augmenté à 7,06% à quoi il faut ajouter 0,92%). Du fait qu'on avait déjà rencontré en 2004 les ministres concernés par le dossier, on attendait le moment opportun pour aller plus loin. Une documentation est prête pour être remise aux ministres et députés. Le CA du 6 avril aura certes plus d'information sur l'évolution de la négociation et sera en mesure d'appliquer les moyens d'action prévus. À suivre.

## **Elections 2005**

Vous avez reçu les documents d'information sur les modalités des élections à l'Alliance. C'est évidemment un moment important pour la représentation démocratique et une occasion de plus pour un engagement social. Avec ce bulletin INFO-ALLIANCE, vous recevez la liste des membres du CA avec l'identification des personnes en élection en 2005.

### **Voici quelques rappels importants :**

- Définition de représentant selon les statuts :
  - « Une personne désignée par une association de retraités membre de l'Alliance. »
  
- Elections en régions : 6 postes
  - Fermeture des mises en nomination le 11 avril
  - L'Association de la représentante ou du représentant doit être en règle avec l'Alliance
  - Une personne ne peut se présenter que dans sa région
  - Cette élection se fait par la poste
  - Les administrateurs dont le mandat prend fin sont rééligibles

Elections lors de l'assemblée générale :

Tout représentant d'une association membre en règle de l'Alliance qui veut poser sa candidature doit le faire par écrit au secrétaire cinq (5) jours de calendrier avant la date de l'assemblée.

**Secrétaire :** Denis Mailloux  
1039 De Bellême  
Boucherville, Qc  
J4B 5Z4

### **Seront en élection cette année**

#### **Assemblée générale :**

Mariette Gélinas  
André Goulet  
Michel Riopel  
Murielle Vachon  
Ghislain Jobin  
Jacques Guilmain

#### **Pour les régions :**

Région A - Pierre Viau  
Région B – Jean-Paul Sarrazin  
Région C – André Gagnon  
Région D – Poste vacant  
Région E - Rock Maynard  
Région F - Julien Pellerin